



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PME

Question écrite n° 4351

Texte de la question

M. Pascal Clément attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les difficultés rencontrées par les communautés de communes de la Loire pour la gestion d'ateliers-relais, et sur l'application restrictive des textes faite par la préfecture. En effet, il semblerait que d'un département à l'autre l'interprétation faite par les services préfectoraux soit radicalement différente, bloquant ainsi l'implantation de plusieurs entreprises, notamment celles dont le capital est inférieur à 1 million de francs, pour lesquelles aucun organisme bancaire ne peut s'engager. Il lui demande, en conséquence, quelles mesures il envisage de prendre afin de favoriser l'implantation de PME par le biais d'ateliers-relais, notamment dans la Loire.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Clément](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4351

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 1997, page 3399